



## COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-septième session

Rome, 17-22 octobre 2011

### DÉCLARATION DE M. M.S. SWAMINATHAN, PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR DU GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

1. Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Excellences, Monsieur le Directeur général de la FAO, Madame la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Monsieur le nouveau Directeur général élu de la FAO, Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Madame la Directrice exécutive du PAM, Monsieur le Président du FIDA, Mesdames et Messieurs les membres du Groupe consultatif; Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs, Mesdames et Messieurs, c'est un grand honneur pour moi de m'adresser au Comité en ma qualité de Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, au terme de notre première année d'activité.
2. Le Groupe d'experts de haut niveau établit ses rapports en fonction des demandes qui lui sont adressées. L'année dernière, le CSA avait demandé au Groupe d'experts de haut niveau de lui fournir des rapports analytiques fondés sur la science et les connaissances, à propos des quatre thèmes suivants, en relation avec la sécurité alimentaire:
  - instabilité des prix et sécurité alimentaire;
  - régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture;
  - protection sociale;
  - changement climatique.
3. Comme convenu avec le Bureau du CSA lors de la réunion de décembre 2010, nous avons préparé à l'intention de la présente session du CSA, le rapport sur l'instabilité des prix et le rapport sur les régimes fonciers et les investissements internationaux dans l'agriculture. Nous avons déjà entrepris l'analyse des deux autres thèmes, relatifs à la protection sociale et au changement climatique, dont les rapports vous seront soumis pour examen l'année prochaine.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur l'internet, à l'adresse [www.fao.org/cfs](http://www.fao.org/cfs). Les documents seront remis aux délégués sous forme électronique au moment de l'inscription.*

4. Je tiens tout d'abord à féliciter le CSA, et à le remercier, d'avoir choisi ces sujets d'étude car ils revêtent une grande importance pour l'éradication de la faim et la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies à l'horizon 2015, consacré à la lutte contre la faim et à la pauvreté.

5. Lors de la préparation de nos rapports, nous accordons autant d'importance au processus qu'au produit. Aussi le Groupe d'experts de haut niveau opère-t-il sur la base de règles très spécifiques, arrêtées par le CSA, afin de garantir la légitimité et la crédibilité du processus du point de vue scientifique, ainsi que sa transparence, tout restant ouvert à toutes les sources de connaissances existantes. Ces deux rapports ont été préparés par deux équipes de projet désignées par le Comité directeur et travaillant sous sa supervision. La méthode de travail adoptée favorise l'expression d'une grande variété de vues, de suggestions et de critiques: le mandat, ainsi que les avant-projets de rapport (ou versions zéro) préparés par les équipes de projet ont fait l'objet de consultations électroniques ouvertes. Pour chacun des deux rapports, la mise au point de la version définitive par les équipes de projet a été précédée d'un examen effectué à l'extérieur par trois experts éminents. Ces rapports ont été discutés dans le détail et approuvés par le Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau à sa réunion de juillet 2011 à Amsterdam. Les membres du CSA sont aujourd'hui en possession de ces deux documents, dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

6. L'importance accordée aux répercussions de l'instabilité des prix sur la sécurité alimentaire est attestée par le fait que de nombreuses organisations internationales, dont la FAO, se sont livrées à une analyse très approfondie de la question. Elle est considérée comme prioritaire dans le programme politique établi par le G20 cette année. C'est en outre le thème de la Journée mondiale de l'alimentation 2011. Les diverses causes de l'instabilité des prix, telles que le déséquilibre entre la demande et l'offre, le coût des produits pétroliers et autres énergies non renouvelables ainsi que la variabilité du climat, doivent être examinées, séparément et dans leur ensemble. Notre rapport aborde ces questions au plan mondial ainsi qu'à l'échelle régionale et nationale. Les mesures au niveau mondial devront être prises par le CSA, tandis que les gouvernements, s'ils ne l'ont déjà fait, doivent sans tarder préparer et mettre en œuvre une stratégie nationale détaillée dans le domaine de la sécurité alimentaire.

7. En bref, le train de mesures à envisager devrait être, à notre avis, le suivant:

- a) Revoir les règles commerciales internationales, afin de promouvoir un système commercial "axé sur la sécurité alimentaire".
- b) Mettre en place un système plus efficace d'informations sur les marchés, y compris sur le niveau des stocks, afin de contribuer à rétablir la confiance vis-à-vis des marchés internationaux.
- c) Mieux encadrer la spéculation sur les marchés à terme afin d'éviter la manipulation des prix.
- d) Réexaminer les mesures de soutien aux biocarburants, sauf dans les situations où elles avantagent à la fois la sécurité alimentaire et énergétique.
- e) Réduire le gaspillage alimentaire et les pertes après-récolte et garantir la sécurité sanitaire des aliments.
- f) Accroître les investissements dans l'agriculture doublement verte (dite aussi "écologiquement intensive") et dans la recherche agronomique afin de promouvoir la production alimentaire durable.
- g) Accorder plus d'attention au revenu net des petits exploitants, grâce à l'amélioration des revenus agricoles et non agricoles, couplée à des adaptations dans la gestion des exploitations agricoles, qui renforcent leur autonomie et favorisent les économies d'échelles pendant la production et la phase après-récolte. Il faudrait pouvoir exploiter le dividende démographique des zones rurales, en attirant durablement les jeunes vers les activités agricoles, à travers la valorisation des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie rurale.

---

8. Au niveau international, il est important de tirer les leçons des succès enregistrés dans la lutte contre la faim. Plusieurs pays comme le Brésil, le Mexique et l'Inde sont en train de faire de l'accès à l'alimentation un droit légal, afin de protéger les segments économiquement défavorisés de la population des répercussions négatives de l'instabilité des prix et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le projet de loi de l'Inde sur la sécurité alimentaire, qui privilégie une approche fondée sur le cycle de vie de la personne humaine, porte l'effort en premier lieu sur la nutrition maternelle et infantile, en particulier pendant les mille premiers jours de vie de l'enfant. Il reconnaît aux femmes le rôle de chef du ménage du point de vue de l'exercice des droits légaux en matière d'alimentation. Ce projet accorde aussi une grande importance à la diversification de l'assortiment alimentaire pour inclure, en plus du riz et du blé, tout un éventail de céréales à haute valeur nutritive, telles que différentes variétés de mil et autres cultures vivrières sous-utilisées. L'association de mil et de *moringa*, par exemple, suffit pour apporter la totalité des macronutriments et micronutriments requis.

9. J'ai mentionné les améliorations de productivité qui ne nuisent pas à l'environnement, comme celles engendrées par la révolution doublement verte. À l'échelon national, il est également important d'assurer la variabilité génétique parmi les cultures et les variétés car l'anémie de l'agrobiodiversité entraîne fatalement l'anémie des êtres humains.

10. Voilà pourquoi, au sein du Groupe d'experts de haut niveau, nous soutenons qu'il est important de formuler ou de parfaire les stratégies nationales de sécurité alimentaire afin de garantir la nourriture pour tous, sur une base durable et sans transiger sur le principe de la dignité humaine.

11. Dans les stratégies nationales, il faudra tenir compte de manière intégrée de la disponibilité d'aliments, qui dépend de la production alimentaire et, le cas échéant, des importations, de l'accès aux aliments, qui dépend du pouvoir d'achat ou de l'emploi, et de l'absorption physique de nourriture, qui dépend de la disponibilité d'eau potable, de l'hygiène de l'environnement, des soins de santé primaire et de l'alphabétisation alimentaire.

12. Contre les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires, l'attention devra porter en priorité sur le renforcement durable de la productivité et de la rentabilité des activités agricoles dans le respect de l'environnement.

13. Les stratégies nationales de sécurité alimentaire devraient être conçues pour que toutes les parties prenantes s'acquittent de leur rôle à la manière des membres d'un orchestre. De la même façon, «l'unité dans l'action» devrait constituer la philosophie de tous les organismes internationaux et bilatéraux qui s'occupent de sécurité alimentaire. J'ose espérer que notre rapport sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire aidera les gouvernements à formuler une stratégie d'éradication de la faim qui soit applicable au plan écologique, économique, éthique et culturel.

14. Notre rapport sur les régimes fonciers et les investissements internationaux dans l'agriculture arrive, lui aussi, à point nommé puisque la préservation des terres agricoles de première qualité est aujourd'hui un souci majeur pour les responsables du monde politique et professionnel. Les initiatives récentes dans ce domaine incluent un Partenariat mondial sur les sols sous l'égide de la FAO et un Forum mondial sur les sols à Potsdam en Allemagne. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que les investissements dans l'agriculture et les terres agricoles n'ont jamais été aussi indispensables. En même temps, l'inquiétude grandit au sujet des effets négatifs potentiels de la "ruée vers les terres" sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

15. Les investissements agricoles resteront vains s'ils ne débouchent pas sur une réduction de la faim et de la pauvreté dans les communautés locales et à l'échelle nationale. Malheureusement, les investissements consacrés à l'agriculture ou aux terres ne se traduisent pas tous par des avantages du point de vue de la sécurité alimentaire nationale, de l'éradication de la pauvreté et de

l'amélioration des conditions environnementales. Jusqu'à présent, 20 pour cent seulement des investissements consacrés à l'acquisition de terres ont effectivement servi la production agricole.

16. La portée sociopolitique des questions liées à l'utilisation et à la propriété de la terre s'accroît. Le caractère asymétrique des relations de pouvoir entre les acteurs concernés, notamment les sociétés multinationales, les gouvernements étrangers, les agriculteurs de rente, les institutions financières et les paysans locaux qui cèdent leurs terres, provoque des tensions qui peuvent déboucher sur des conflits.

17. À cet égard, je présenterai succinctement l'ensemble des mesures que nous jugeons importantes:

- Créer des plateformes inclusives pour assurer la consultation durant la phase préparatoire de la négociation et, après la conclusion de l'accord, à des fins de contrôle. Les connaissances sont trop limitées et pas assez partagées. Cela vaut aussi pour les acquisitions de terres au niveau national, qui représentent parfois la plus grande partie des transactions foncières de grande envergure et ne font qu'exacerber un problème déjà ancien de répartition des terres dans de nombreux pays.
- La sécurité en matière de tenure de la terre est fondamentale pour la tutelle des droits fonciers: les gouvernements devraient créer des systèmes souples et accessibles pour l'immatriculation, le suivi et la protection des titres fonciers, en particulier ceux des groupes vulnérables, des femmes et des communautés locales et ceux dérivant de "droits coutumiers".
- Les gouvernements hôtes devraient jouer un rôle central pour assurer un environnement propice aux investissements dans l'agriculture, qui fournisse des mesures d'incitation à l'investissement tout en sauvegardant les intérêts des petits exploitants, en garantissant un développement agricole harmonieux et en veillant aux intérêts à long terme de leurs citoyens, au lieu de tout miser sur des gains à court terme pour leurs actionnaires. **Les modèles économiques devraient reposer sur la participation active des petites exploitations et des agriculteurs locaux** et engendrer des possibilités d'emploi. **Toute initiative d'acquisition de terres devrait répondre à deux critères de base, à savoir assurer la sécurité alimentaire à l'échelle nationale et garantir des moyens d'existence pour les pauvres.**
- Enfin, après l'adoption des **Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale**, un **Observatoire international de la propriété foncière et du "droit à l'alimentation"** doit être mis en place, auquel les gouvernements pourraient être invités à soumettre des rapports annuels décrivant les mesures prises pour aligner les investissements fonciers sur les objectifs en matière de sécurité alimentaire. Le Partenariat mondial sur les sols de la FAO pourrait servir à mieux faire connaître les directives volontaires, une fois celles-ci approuvées.

18. La Banque mondiale prévoit que la ruée vers les terres se poursuivra. Il faudrait donc que, simultanément, les gouvernements formulent et mettent en œuvre des politiques afin que le droit à l'alimentation et la sécurité des moyens d'existence des petits propriétaires fonciers soient sauvegardés. À cette fin, nous avons besoin d'institutions et de mécanismes qui tiennent mieux compte des droits et des intérêts des groupes ayant un pouvoir contractuel limité.

19. Par exemple, le Gouvernement de l'Inde a introduit au Parlement un projet de loi intégré sur les acquisitions de terres, la réhabilitation et la réinstallation afin de garantir un processus transparent de consultation sur l'acquisition des terres, qui soit à la fois humain, participatif et éclairé. Ce texte prévoit le dédommagement juste et équitable des intéressés, notamment des dispositions visant leur réhabilitation et leur réinstallation. L'observatoire international pour les droits fonciers, dont la création est proposée, peut devenir une plate-forme efficace d'apprentissage mutuel entre les pays.

20. Excellences, qu'il me soit permis de rendre hommage aux nombreux experts dont l'aide nous a été précieuse pour réussir, dans des délais extrêmement serrés, à préparer ces deux rapports. Mes remerciements vont tout d'abord à Madame Maryam Rahmanian, notre Vice-présidente, et à mes collègues membres du Comité directeur, pour leur travail assidu d'orientation et de contrôle jusqu'à l'approbation des deux études par le Comité directeur en juillet 2011. Ils ont gracieusement consacré leur temps et leurs connaissances à cette activité. Conformément au règlement intérieur que nous a donné le CSA, les équipes de projet opèrent "sous le contrôle du Comité directeur". Pour chaque rapport, nous avons donc demandé que quelques membres du Comité directeur de se portent volontaires pour consacrer une partie de leur temps et de leurs efforts au contrôle des équipes de projet. Je remercie tout particulièrement le Dr Sheryl Hendriks qui a coordonné les activités de contrôle du Comité directeur pour le rapport sur l'instabilité des prix et le Dr Rudy Rabbinge, qui a fait de même pour le rapport sur les régimes fonciers. J'exprime ma sincère gratitude aux chefs des deux équipes de projet, le Dr Benoit Daviron (pour l'instabilité des prix) et le Dr Camilla Toulmin (pour les régimes fonciers) et à leurs membres. Notre gratitude va également aux vérificateurs extérieurs et au grand nombre d'experts qui ont soumis leurs commentaires tant sur le mandat que sur la version préliminaire du rapport. Enfin, je tiens à mentionner les efforts inlassables et l'excellent travail du Secrétariat du Groupe d'experts de haut niveau, sous la direction de Vincent Gitz.

21. Sachez qu'en ce qui concerne la préparation des rapports sur le changement climatique et sur la protection sociale, notre travail progresse de manière satisfaisante. Pour ces deux études, nous avons déjà mené des consultations électroniques ouvertes à des fins de cadrage. La participation très active à ces consultations confirme l'intérêt suscité par ces deux questions. Nous allons former les équipes de projet dans les prochaines semaines et espérons qu'un avant-projet des deux rapports pourra être préparé et soumis à la consultation ouverte et aux experts, en mars 2012, afin de bénéficier de leurs avis et observations.

22. Avant de conclure, j'aimerais exprimer ma reconnaissance aux donateurs qui ont permis la réalisation de cette activité. Le Groupe d'experts de haut niveau est financé par des ressources extrabudgétaires et nous sommes impressionnés par le soutien spontané qui se mobilise autour de la mission et de la philosophie du Groupe d'experts de haut niveau.

23. Nous nous efforçons de conserver au Groupe d'experts toutes les caractéristiques d'un processus "à faible coût et fort impact". Les experts y travaillent à titre bénévole, comme au sein d'autres groupes du même type. Certaines dépenses sont néanmoins essentielles, telles que la traduction des rapports dans toutes les langues officielles de l'Organisation. Il faut également couvrir des frais minimaux pour le secrétariat, les services d'appui technique, le soutien des équipes de projet et l'organisation d'un certain nombre de réunions en face-à-face, indispensables lors du démarrage et du parachèvement des projets. Nous espérons que des annonces de contribution seront faites durant la présente session, afin de fournir au Groupe d'experts de haut niveau le soutien dont il a besoin pour mener à bien les études en cours et combler un déficit budgétaire d'environ un demi-million de dollars par rapport aux dépenses prévues à cet effet d'ici la session du CSA en 2012.

24. Excellences, les deux premiers rapports vous seront présentés cet après-midi à 17 h 45 en salle Rouge. Nous avons ménagé assez de temps pour répondre à vos questions et vous permettre d'en discuter.

25. Le CSA en est à sa première année de fonctionnement après une importante réforme. Cette année est également la première pour le Groupe d'experts de haut niveau. Le Groupe d'experts n'a certes pas été créé "pour la forme" et nous ne saurions nous contenter de produire "un rapport de plus", qui viendrait s'ajouter à la masse impressionnante des rapports circulant déjà. Nous sommes fiers d'avoir montré que le Groupe d'experts de haut niveau est capable de travailler vite, de manière économique et en toute efficacité. Ces facteurs sont essentiels pour asseoir le discours politique sur des bases scientifiques.

26. J'espère vivement que ces deux premiers rapports préparés sur demande seront utiles pour protéger les systèmes nationaux de sécurité alimentaire de l'instabilité des prix et faire en sorte que des terres considérées comme précieuses soient conservées pour l'agriculture au service de la sécurité alimentaire, ainsi que pour le bien-être des familles rurales qui constituent 25 pour cent de la population mondiale. Les troubles récents dans diverses parties du monde montrent que l'avenir appartient aux pays qui posséderont des céréales et non des armes. Dans la plupart des pays en développement, les ruraux représentent une bonne majorité de la population totale. Aussi le bien-être de ce segment de population détermine-t-il ce que l'ancien roi du Bhoutan désignait du terme de "bonheur national brut".

27. Je vous remercie de votre soutien, de vos conseils et de l'intérêt que vous manifestez.